# Pour une intelligence artificielle (IA) qui réponde aux besoins de tous les acteurs

L'intelligence artificielle est un sujet sur lequel la Fédération s'est positionnée à l'occasion des Etats Généraux de la bioéthique. Venez découvrir sa contribution.

L'intelligence artificielle en santé est souvent porteuse d'espoir pour des patients atteints de pathologies lourdes et chroniques :
*Le patient diabétique imagine que demain il ne devra plus se faire piquer ou calculer ses doses d'insuline…*
*Le patient amputé imagine qu'il pourra marcher ou courir avec un exosquelette*
Les exemples pourraient se multiplier… mais aujourd'hui le constat est là : les possibilités techniques offertes par ces « nouveaux outils intelligents » sont encore bien loin de l'imaginaire fantasmé par notre société.[1]
L'utilisation de ces nouveaux outils, quand ils existent, n'est pas simple et innée mais demande au patient un apprentissage souvent long et complexe.
Ces nouveaux outils, quand ils existent, se confrontent à des problèmes beaucoup plus pragmatiques mais réels à l'image d'allergie pour des dispositifs à même le corps, ou des rejets pour des dispositifs implantés….
Par ce constat, la Fédération, loin de vouloir se montrer pessimiste ou hostile au déploiement de l'intelligence artificielle en santé, appelle chacun des acteurs à adopter une posture responsable.

## Pour une intelligence artificielle (IA) qui réponde aux besoins de tous les acteurs

Le déploiement de l'intelligence artificielle doit répondre aux besoins et attentes des patients en priorité.
Pour cela, la Fédération propose que :

- Le déploiement de chaque projet d'intelligence artificielle en santé réponde à « un intérêt public manifeste »
- Cet « intérêt public manifeste » devra être établi par un « conseil stratégique en intelligence artificielle »

## Etablir une gouvernance démocratique de l'intelligence artificielle (IA) en santé

Il est nécessaire d'établir une gouvernance démocratique de l'intelligence artificielle. Pour cela, la Fédération recommande de :

- Créer un « conseil stratégique en intelligence artificielle » en charge de donner les grandes orientations stratégiques et éthiques, sine qua non au déploiement de l'IA
- Ce comité devra être composé des différentes parties prenantes, dont les structures associatives agréées.

## Etablir un « cadre éthique de confiance » pour le développement de l'IA

Afin d'établir un cadre de confiance, il est nécessaire de :

- Instaurer des garanties de sûreté et de sécurité des machines
- Développer un cadre juridique stable et précis en matière de responsabilité
- Evaluer l'impact de l'IA en santé à toutes les échelles :

- A l’échelle du patient : quel impact sur sa qualité de vie ou sa prise en charge ?
- A l’échelle du professionnel de santé : quel impact sur son métier ?
- A l’échelle du système : quel impact sur l’organisation des soins et sur l’efficience du système ?

## Pour une intelligence artificielle accessible à tous

Le déploiement de l’IA ne doit pas accroître les fractures sociales. Pour cela, il nécessaire de :
- Déployer rapidement sur tout le territoire le très haut débit afin que les inégalités d’accès au numérique d’aujourd’hui ne se transforment pas en inégalités de santé de demain
- Déployer l’accompagnement et la formation de tous les acteurs face au déploiement de l’IA :

- Accompagner les patients afin de permettre à tous de pouvoir en bénéficier
- Adapter la formation des professionnels de santé

[1] Nathanaël JARRASSE, le mythe de l’humain augmenté, 2014. Consultable en ligne : https://lejournal.cnrs.fr/billets/le-mythe-de-lhumain-augmente

*Crédit photo : © Fotolia*